

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2011

A 20 H 30

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET – Richard CHAUX - Didier LOUVET – Madame Patricia SIMONIN – Messieurs Patrick BERGER – Pierre VALLENSANT Sigismond ROZANSKI.

Etait absente : Madame Françoise DOITRAND

Madame Patricia SIMONIN a été nommée secrétaire de séance.

I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2011 :

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 08 septembre dernier. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité après que des compléments d'information aient été apportés :

. Eglise : L'airstat du chauffage a été changé par l'entreprise SVELYS , mais ne fonctionne pas. L'entreprise SVELYS doit vérifier si la pièce neuve fonctionne bien. Sinon, il faudra faire intervenir un électricien. L'extincteur sera ensuite posé par GSB.

Les factures seront adressées au Père Geissler pour une éventuelle participation de la Paroisse.

Rappel des coûts : SVELYS	397.41 € H.T.
GSB	220.00 € H.T.

. Salle Jean-Louis PRAS : Un thermostat a été posé par l'entreprise SVELYS.

Monsieur Jacques DUGENETET est désigné pour vérifier la bonne utilisation du thermostat après chaque utilisation de la salle.

Les présidents d'associations seront avertis, et une information sera placée sur le bouton de la chaudière.

. La barrière installée « chemin des greniers d'Aix » a été réparée par l'entreprise DOITRAND. On attend la facture. Selon le montant de la facture, il sera demandé à l'IME Le Château d'Aix de contacter sa compagnie d'assurances.

II – INAUGURATION DE LA STATION D'EPURATION :

Les invitations ont été envoyées. Quelques personnalités ont confirmé leur présence, d'autres leur impossibilité de venir.

Cette inauguration aura lieu dans un premier temps sur place, puis dans la salle de la mairie où un apéritif dinatoire sera servi. La sono sera empruntée à la CCVAI, de même qu'un vidéo-projecteur.

Les enfants de l'école participeront à la présentation du chantier sur Powerpoint.

III – BATIMENTS COMMUNAUX :

. L'appartement situé à l'étage du bâtiment de l'ancienne mairie est loué à 3 colocataires. La location pourrait débiter au cours de la 1^{ère} quinzaine d'octobre.

. Ancienne cure : Nous n'avons pas encore le retour de l'accord de l'assurance pour les travaux. Monsieur PIDOUX, expert, propose une indemnité forfaitaire de 600 € pour le locataire.

. Façade de l'école : Après avoir étudié les devis établis par 3 maçons, les membres du Conseil Municipal décident de retenir la proposition de l'entreprise RATHIER Ludovic, de CREMEAUX, d'un montant total H.T. de 8 280.00 €. Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général de la Loire au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité de l'année 2011.

IV – FINANCES :

. Ecole : Du matériel et du mobilier ont été achetés pour l'école, pour un montant total H.T. de 5 040.10 €. Le versement d'un fonds de concours sera demandé à la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable (2 520.05 €).

. Taxe d'aménagement : Une décision est à prendre avant le 30 novembre 2011 pour l'instauration éventuelle de cette taxe, qui prendra effet au 1^{er} mars 2012. Un document explicatif est distribué à chaque conseiller. Nous en reparlerons lors du prochain conseil municipal.

. Informations sur le remplacement de la Taxe Professionnelle : le remplacement de la taxe professionnelle par la Contribution Economique Territoriale a eu pour conséquence une augmentation du produit de la fiscalité des entreprises. Cette année, nos recettes fiscales font donc l'objet d'un prélèvement pour alimenter le FNGIR, soit 15 152 € en 4 prélèvements. Cette somme n'ayant pas été prévue au budget, il convient de prendre une décision modificative pour l'inscrire au budget, au compte 7319116.

. Location du terrain agricole acheté aux Domaines (ex terrain Bernard DADOLLE) : L'acquisition du terrain est faite. Il convient d'établir un contrat de location pour le terrain cadastré A 683, situé « au plat », exploité actuellement par Monsieur Michel DADOLLE. Des renseignements seront pris avant d'établir un contrat de location et de fixer un prix.

V – QUESTIONS DIVERSES :

. Compte rendus de réunions :

- . Conseil communautaire de la CCVAI du 27 septembre 2011.
- . Informations sur la mise en fonctionnement du multi-accueil.
- . Règlement de collecte des déchets ménagers

. Un bilan de vitesse en entrée de bourg côté St Germain Laval nous a été transmis par Monsieur LAZZARESCHI.

- . Une réunion sur le projet de Ligne à Grande Vitesse a eu lieu le 15 septembre dernier.
- . Bulletin municipal : la prochaine réunion de préparation est fixée au 26 octobre prochain, à 20 H 30.
- . Remplacement du lampadaire au centre-bourg : les travaux ont commencé.
- . Pressoir : Monsieur Bourg souhaite une contre-partie. Après que les conseillers municipaux aient voté à main-levée, il est décidé de lui donner 100 €.
- . Noël des Anciens : Le repas aura lieu le samedi 17 décembre. Les colis seront portés le même jour. Une invitation a été transmise aux personnes âgées de 70 ans et plus.
- . Départ de Marie-Thérèse PERSIGNY : La commune de SOUTERNON organise une petite fête le vendredi 04 novembre, à la salle des fêtes de SOUTERNON, à l'occasion du départ en retraite de Marie-Thérèse PERSIGNY. Il est décidé d'offrir un cadeau à Melle PERSIGNY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 45.